ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA HAUTE-VIENNE

EXPOSITION CANINE NATIONALE ET EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE TOUTES RACES

2 EXPOSITIONS LE MÊME WEEK-END

SAMEDI 8 AVRIL 2023

3e Exposition Canine Nationale

avec attribution du CACS de la SCC

CACS de la S.C.C.

CACIB de la F.C.I.

DIMANCHE 9 AVRIL 2023

101e Exposition Canine Internationale

avec attribution du CACS de la SCC
et du CACIB de la FCI

PARC DES EXPOSITIONS DE LA BASTIDE - Boulevard Schuman 87 000 LIMOGES

Jugements à horaires : les horaires seront disponibles sur cedia.fr 10 jours avant l'exposition. Arrivée des chiens 1 h avant l'heure prévue.

Les chiens pourront quitter l'exposition dès la fin des jugements, à l'exception des chiens retenus pour le ring d'honneur.

Renseignements :

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA HAUTE-VIENNE
51, rue Jules-Noriac - 87000 LIMOGES
schv2@wanadoo.fr
Secrétariat : 05.55.79.17.05 - 07.85.43.87.86

Engagements recommandés sur internet :
https ://www.cedia.fr
(engagements en ligne, paiement sécurisé)

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
1er tarif : 9 mars 2023
2e tarif : 26 mars 2023
PAS DE PROLONGATIONS

Confirmations seules uniquement le samedi 8 Avril dès 9h

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION EN €

* engagement papier uniquement	1ère clôture : 9/03/2023			2e clôture : 26/03/2023		
	CACS	CACIB	les 2 expos	CACS	CACIB	les 2 expos
Pour le 1er chien	35	45	75	45	55	90
2e chien	31	40	66	41	50	85
3e chien	28	36	59	38	46	75
4e chien et 5e chien	25	31	51	35	41	70
6 chiens **engagés en individuel appartenant au même propriétaire**	150	180	280	160	190	300
chien supplémentaire engagé en individuel	5	10	10	10	15	20
Puppy, Baby	20	25	40	25	30	50
Vétéran	10	15	20	15	20	30
Meute (au moins 6 chiens) Terriers - Teckels - Chiens courants donnant droit à 6 engagements	65	80	135	75	90	155
Chien ne concourant pas	5	10	10	10	15	20
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	8	10	15	12	15	25
Jeunes présentateurs	8	8	12	8	8	12
Réservation catalogue papier	3	3	5	3	3	5
Catalogue en vente sur place	6					
Adhésion ACTHV 2023	9					
Catalogue en ligne gratuit 2h avant le début des jugements						
Réduction aux membres de l'A.C.T. Hte-Vienne ayant cotisé en 2021-22-23* : -25 % sur tarif de base						
Remise de 10% aux adhérents de l'ACTHV à jour de leur cotisation 2023						

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR
Inscriptions en ligne
Récompenses à chaque participant

NOMBREUX PRIX

- 1er au 3e Meilleurs Lots de reproducteurs, Paire, Couple, Meute, Baby, Puppy, Vétéran, Groupe (Adulte & Jeune)
- 1er au 3e Meilleurs Chiens de l'Exposition (Adulte & Jeune)

RINGS INTÉRIEURS. RESTAURATION SUR PLACE.
VASTES PARKINGS GRATUITS. EMPLACEMENTS CAMPING-CAR.

ENTREE GRATUITE, VISITEURS ET ACCOMPAGNANTS

Joindre une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de la 2e catégorie.

APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR LE JOUR DE L'EXPOSITION

ATTENTION :
EXPOSITIONS SANS CAGES SAUF POUR LES MEUTES

ROYAL CANIN® ROYAL CANIN®

COMPOSITION DU JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

CACS 8 AVRIL 2023	Spéciale	RACES	Spéciale	CACIB 9 AVRIL 2023
		1° GROUPE		
M. KERIHUEL		Berger Allemand - Chien Loup Tchécoslovaque - Kelpie - Bouviers australiens - Berger de Beauce		Mme VRETENICIC S (ME)
M. OLIVEIRA		**Berger de Brie**	**Spéciale.**	M. KERIHUEL
Mme LAGROLLET		Berger Australien - Berger Hollandais - Schapendoes		M. CAVILLAC
M. CAVILLAC		**Berger Américain Miniature**	**Spéciale.**	M. ALEKSOSKI (MK)
M. CAVILLAC		**Bergers des Pyrénées - Chien de Berger Catalan**	**Spéciale.**	M. CAPEL
M. GRIOL		**Berger Blanc Suisse**	**Spéciale.**	M. YAFFE Tal (IL)
M. CAVILLAC		Bearded Collie - Border Collie		M. YAFFE Tal (IL)
M. LOKEN (NO)		Collie - Shetland		M. YAFFE Tal (IL)
M. LOKEN (NO)		Welsh Corgis		Mme SONBERG (NO)
M. CAVILLAC		Bouviers des Flandres - Bouviers des ardennes		Mme VRETENICIC S (ME)
M. OLIVEIRA (PT)		Bergers Belges - Schipperke **RESTE DU GROUPE**		Mme VRETENICIC S (ME)
		2° GROUPE		
Mme PRESSIAT		St Bernard - **Mâtin de Naples**	**Spéciale.**	Mme THEVENON-WHIR
Mme PRESSIAT	**Spéciale.**	**Dogue de Bordeaux**	**Spéciale.**	Mme THEVENON-WHIR
M. JOUANCHICOT	**Spéciale.**	**Bullmastiff - Mastiff**		Mme THEVENON-WHIR
Mme PRESSIAT		Dogue du Tibet		Mme LAFAY
M. SALLET		Shar-Peï		Mme LAFAY
M. JOUANCHICOT		Boxer		Mme PRESSIAT
Mme LAFAY		Dogue Argentin, Landseer - Terre Neuve - Leonberg		Mme PRESSIAT
Mme LAFAY		**Bouviers Suisses**	**Spéciale.**	M. KERIHUEL
Mme PRESSIAT		**Montagne des Pyrénées - Matin des Pyrénées**	**Spéciale.**	M. CAPEL
M. VRETENICIC (ME)		Rottweiler		Mme KAJTAZI ETEMI (XK)
Mme ROUND		Dogue Allemand		M. JOUANCHICOT
Mme KAJTAZI ETEMI (XK)		Terrier Noir Russe		M. ALEKSOSKI (MK)
Mme PRESSIAT		Pinschers - Schnauzers - Dobermann		M. JOUANCHICOT
M. VRETENICIC (ME)		Bulldog Continentaux		Mme KAJTAZI ETEMI (XK)
Mme LAFAY		**RESTE DU GROUPE**		Mme KAJTAZI ETEMI (XK)
		3° GROUPE		
Mme KAJTAZI ETEMI (XK)		Terriers d'Ecosse - CFATDT		M. ALEKSOSKI (MK)
M. JOUANCHICOT		Fox Terriers		M. SALLET
Mme KAJTAZI ETEMI (XK)		Yorkshire		M. SALLET
M. JOUANCHICOT		Staffordshire Bull Terrier		M. OLIVEIRA (PT)
M. VRETENICIC (ME)		American staffordshire terrier		Mme KAJTAZI ETEMI (XK)
M. GRIOL		Parson et Jack Russell Terrier		M. JOUANCHICOT
Mme ROUND		Bull Terrier Standard et Bull Terrier Miniature		Mme LAFAY
Mme ROUND		**RESTE DU GROUPE**		M. OLIVEIRA (PT)
		4° GROUPE		
M. ETEMI (XK)		Teckels		M. ROUSSET
		5° GROUPE		
M. GRIOL		Cirnecos - Podencos - Podengos - Pharaons		M. JOUANCHICOT
M. GRIOL		Basenji - Akita Américain - Chow-Chow - Akita Inu - Shiba Inu		Mme ROUND
M. COPPEL		Husky - Malamute		Mme ROUND
Mme VRETENICIC S (ME)		Chien nu du pérou - Chien nu du mexique		M. SALLET

Réalisation CEDIA - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. Strasbourg : 389912189 - Internet : https://cedia.fr

ROYAL CANIN ROYAL CANIN ROYAL CANIN ROYAL CANIN ROYAL CANIN

Mme VRETENICIC S (ME)		Eurasier - Samoyède - Spitz Allemands - Spitz Italiens Japonais Finlandais **RESTE DU GROUPE**		M. GRIOL
6° GROUPE				
M. SALLET		**Dalmatien**	**Spéciale.**	M. ROUSSET
M. SALLET		Rhodesian		M. YAFFE Tal (IL)
M. ROUSSET		Ariégeois - Grand et Petit Basset Griffon Vendéen - Grand Gascon Saintongeois - Basset Fauve de Bretagne		M. SALLET
M. ROUSSET		Porcelaine - Chien de ST Hubert- Basset Hound Anglo Français - Beagle - Beagle Harrier - Harrier - Basset Artésien Normand -Griffon Nivernais **RESTE DU GROUPE**		M. VRETENICIC (ME)
7° GROUPE				
Mme GAGGERO		**Braque Hongrois** - Setters - Pointer - Braque du Bourbonnais - Braque Français - Braque Italien	**Spéciale.**	M. MUSEREAU
Mme GAGGERO		Braque Allemand		Mme JAUSSI (CH)
Mme JAUSSI (CH)		Braque de Weimar poils longs et poils courts		M. MUSEREAU
Mme JAUSSI (CH)		**Petit Epagneul de Münster - Grand Epagneul de Münster - Langhaar** Braque d'Auvergne - Epagneul Breton - Epagneul Français **RESTE DU GROUPE**	**Spéciale**	Mme GAGGERO
8° GROUPE				
M. MUSEREAU		Retrievers		Mme MICHAUD
Mme MICHAUD		Chien d'Eau Portugais - Espagnol - Barbet - Frison		M. OLIVEIRA (PT)
M. MUSEREAU		Chien d'Eau Romagnol		M. OLIVEIRA (PT)
M. ETEMI (XK)		Cocker Anglais - Cocker Américain - English Springer Spaniel - Autres Spaniels - Kooikerhondje **RESTE DU GROUPE**		Mme JAUSSI (CH)
9° GROUPE				
M. LOKEN (NO)		Cavalier King Charles - King Charles		Mme ESTRU
Mme ROUND		Shih-Tzu - Lhassa Apso - Epagneul et Terrier du Tibet		Mme ESTRU
M. YAFFE Tal (IL)		Bouledogue Français		Mme SONBERG (NO)
Mme SONBERG (NO)		Carlin - Boston Terrier - Griffons Belges		M. LOKEN (NO)
Mme MICHAUD		Caniche		M. COPPEL
Mme KAJTAZI ETEMI (XK)		Bichon frisé - maltais - havanais - bolonais		M. SALLET
M. COPPEL		Chihuahua		Mme LAFAY
M. YAFFE Tal (IL)		Epagneuls Nains Continentaux - Russkiy Toy		Mme ESTRU
M. YAFFE Tal (IL)		Chiens chinois à crête		Mme JAUSSI (CH)
M. SALLET		Pékinois - Epagneul Japonais		Mme JAUSSI (CH)
M. COPPEL		Coton de Tuléar		Mme JAUSSI (CH)
M. SALLET		**RESTE DU GROUPE**		Mme JAUSSI (CH)
10° GROUPE				
M. ALEKSOSKI (MK)		Whippets		M. COPPEL
M. ALEKSOSKI (MK)		Greyhound - Barzoï – Magyar Agar - Chart Polski - Afghan - Saluki - Petit lévrier italien - Deerhound - Irish wolfhound - Azawakh **RESTE DU GROUPE**		M. ETEMI (XK)
Races non Reconnues par la FCI				
**********		**TOUTES RACES**		M. JOUANCHICOT

Mme PRESSIAT		JUNIOR HANDLING		M. CAVILLAC

PROTOCOLE SANITAIRE

En vous engageant aux expositions de LIMOGES, vous vous engagez à respecter ce protocole qui peut évoluer autant que la situation sanitaire l'exigera.
Tout manquement ou non-respect du protocole engendrera une exclusion immédiate de la manifestation et des mesures disciplinaires.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable du risque encouru pour votre propre santé.

ROYAL CANIN ROYAL CANIN ROYAL CANIN ROYAL CANIN ROYAL CANIN

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

LES EXPOSITIONS SE TIENDRONT À LIMOGES LES 8 ET 9 AVRIL 2023

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il faut être présent 1h avant l'horaire.

LOGEMENT – Les chiens seront logés dans des cages qu'ils ne pourront quitter que pour se rendre dans le ring pour se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes)

SORTIE DES CHIENS – Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclu tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont les dates anniversaire et le jour du jugement

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.
Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement).
Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

• AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Engagement sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEURS – (Engagement sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de la Haute Vienne et restera acquis à la Société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition.
Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture est fixée au 26 mars 2023. Tout engagement parvenant après la date de clôture sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la F.C.I. ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la F.C.I.
b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.
Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.
L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.
Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.
Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place).
Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.
La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
b) s'il a déjà le titre de Champion International
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront participer à cette exposition.
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf :**

1er Gr.	- Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
2e Gr.	- Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
4e Gr.	- Teckels	15 mois
5e Gr.	- Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland	15 mois
6e Gr.	- Rhodesian Ridgeback	15 mois
8e Gr.	- Retrievers	15 mois
9e Gr.	- Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
10e Gr.	- Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.
Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Coupe de queue et coupe d'oreilles :
Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site de la SOCIETE CENTRALE CANINE : www.centrale-canine.fr/recherche/documents

Dans la rubrique *Catégorie*, cliquez "Manifestation", et dans la rubrique *Type* "Règlement".

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Feuillet à conserver par l'exposant

n° d'arrivée CACS

n° d'arrivée CACIB

2 Expositions Canines

8 et 9 AVRIL 2023 - LIMOGES

Samedi 8 avril 2023 : Exposition nationale avec attribution du CACS
Dimanche 9 avril 2023 : Exposition internationale avec attribution du CACIB
Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

ROYAL CANIN

Exposition Nationale uniquement ☐	Exposition Internationale uniquement ☐	Deux expositions ☐
► **Expo Nationale** = 1 tarif	► **Expo Internationale** = 1 tarif	► **Expo 2 expos*** = 1 tarif

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge au CACS et au CACIB

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la ***avant le 26 mars (date de réception)*** à :
CEDIA - Exposition de Limoges - 67 av. du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
Joindre impérativement : - *Votre règlement à l'ordre de l'A.C.T.H.V*
- *la photocopie des justificatifs (champion et travail),*
- *la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2e catégorie ou provenant de l'étranger*

Engagements internet : https ://cedia.fr, tarif de l'organisateur sans supplément ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.
L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires.
Les engagements par fax ou par e-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

_____

Race : _____

Variété : ..... Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : ..... Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : ..... Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Poil : ..... Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.

Poids : ..... Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : _____/ _____/_____ Sexe : Mâle ❑ Femelle ❑

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays _____

mail : _____ Tél : _____ Fax : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne concourant pas ❑ Meute ❑ Confirmation - uniquement pour les chiens exposés ❑

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.
La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION EN €

* engagement papier uniquement	1ère clôture : 9/03/2023			2e clôture : 26/03/2023			
CAGES GRATUITES EN NOMBRE LIMITÉ	CACS	CACIB	les 2 expos	CACS	CACIB	les 2 expos	Sommes adressées
Pour le 1er chien	35	45	75	45	55	90	
2e chien	31	40	66	41	50	85	
3e chien	28	36	59	38	46	75	
4e chien et 5e chien	25	31	51	35	41	70	
6 chiens **engagés en individuel appartenant au même propriétaire**	150	180	280	160	190	300	
chien supplémentaire engagé en individuel	5	10	10	10	15	20	
Puppy, Baby	20	25	40	25	30	50	
Vétéran	10	15	20	15	20	30	
Meute (au moins 6 chiens) Terriers - Teckels - Chiens courants donnant droit à 6 engagements	65	80	135	75	90	155	
Chien ne concourant pas	5	10	10	10	15	20	
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	8	10	15	12	15	25	
Jeunes présentateurs	8	8	12	8	8	12	
Réservation catalogue papier	3	3	5	3	3	5	
Catalogue en vente sur place	6						
Adhésion ACTHV	9						
Catalogue en ligne gratuit 2h avant le début des jugements					TOTAL		

Réduction aux membres de l'A.C.T. Hte-Vienne ayant cotisé en 2021-22-23* : -25 % sur tarif de base

Remise de 10% aux adhérents de l'ACTHV à jour de leur cotisation 2023

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____
le _____

Signature du propriétaire :

Feuillet à adresser à Cédia

POUR LES ENGAGEMENTS CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION :

- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements
- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

LA CARTE D'EXPOSANT vous sera adressée quelques jours avant l'exposition
(ne pas envoyer d'enveloppe timbrée)

Remboursement des engagements si annulation pour cause de mesures sanitaires - COVID-19

ROYAL CANIN®
INCROYABLE JUSQUE DANS LE MOINDRE DETAIL

SA SANTÉ LE REND MAGNIFIQUE

Chaque race est unique, ses besoins aussi.

ROYAL CANIN® a spécialement développé la gamme BREED HEALTH NUTRITION pour que vous puissiez lui donner la nutrition sur mesure qui répond aux besoins spécifiques de sa race.

©ROYAL CANIN® France SAS 2021. Tous droits réservés. RCS Nîmes 380 824 888. 30470 AIMARGUES. au capital de 917 984 €.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **www.royalcanin.com**
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

BREED HEALTH NUTRITION